

**DEPARTEMENT DU DOUBS
COMMUNE DE BULLE**

**PROCES VERBAL DES DEBATS ET DECISIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU SAMEDI 21 MARS 2026 A 20H45**

DATE DE LA CONVOCATION : 16 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six le vingt et un mars à 20h45, le Conseil Municipal de BULLE, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence du maire, Monsieur Christophe ANDRE.

Présents : M. Christophe ANDRE, Maire sortant
MM. Cédric CHAMBELLAND, Adjoint sortant
Mmes Christelle PERRARD, Mme Sophie MOREL Adjointes sortantes
Mmes Cyriane FLEURY, Cindy CLAUDET, Alexandra CHARDON, Stéphanie GAGLIARDI, Morgane BRIEN, Sylvie BLANDIN Conseillères Municipales.
MM Janick MILLET, Anthony BOLE-RICHARD, Philippe PIDOUX, Clément LUTTENAUER, Claude LAMBERT, Conseillers Municipaux

Excusé :

Absent :

Procuration :

Conformément à l'article L 2125 - 15 du Code des Collectivités Locales, Mme FLEURY Cyriane a été élu secrétaire de séance, fonction qu'elle a acceptée.

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

- 1) Election du Maire
- 2) La détermination du nombre des adjoints
- 3) Election des adjoints
- 4) Lecture de la chartre de l'élu local

COMPTE-RENDU

POINT N°1.

Le Maire en exercice, Christophe ANDRE donne le résultat des élections municipales qui se sont déroulée le dimanche 15 mars 2026.

335 inscrits, 192 votants, 6 bulletins blancs, 39 bulletins nuls soit 147 suffrages exprimés.

La liste un pour tous-tous pour Bulle a été élus avec 147 voix.

Mme Sophie MOREL, M Christophe ANDRE, Mme Christelle PERRARD, M Cédric CHAMBELLAND
Mme Cyriane FLEURY, M Janick MILLET, Mme Cindy CLAUDET, M Anthony BOLE – RICHARD
Mme Alexandra CHARDON, M Philippe PIDOUX, Mme Stéphanie GAGLIARDI, M Clément LUTTENAUER, Mme Morgane BRIEN, M Claude LAMBERT, Mme Sylvie BLANDIN

Il déclare donc le Conseil Municipal installé et donne ensuite la Présidence au doyen de l'assemblée, M Janick MILLET qui procède à l'appel des nouveaux élus et constate qu'ils sont tous présents.

Il procède alors à l'élection du Maire.

1^{er} tour M. ANDRE Christophe est candidat. 15 votants, 14 voix, 1 bulletin blanc

M. ANDRE Christophe est élu Maire.

POINT N°2.

Le Maire prend la présidence du Conseil Municipal et propose de prendre une délibération pour élire 4 adjoints.

Délibération : Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, donne son accord.

Résultat du vote : - Pour 15 - Contre : 0 - Abstention : 0

POINT N°3.

Le Maire procède alors à l'élection du 1^{er} adjoint.

1^{er} tour M. CHAMBELLAND Cédric est candidat. 15 votants, 14 voix, 1 bulletin blanc

M. CHAMBELLAND Cédric est élu 1^{er} adjoint.

Le Maire procède alors à l'élection du 2^{ème} adjoint.

1^{er} tour Mme PERRARD Christelle est candidate. 15 votants, 14 voix, 1 bulletin blanc

Mme PERRARD Christelle est élue 2^{ème} adjointe.

Le Maire procède alors à l'élection du 3^{ème} adjoint.

1^{er} tour M. MILLET Janick est candidat. 15 votants, 14 voix, 1 bulletin blanc

M. MILLET Janick est élu 3^{ème} adjoint.

Le Maire procède alors à l'élection du 4^{ème} adjoint.

1^{er} tour Mme MOREL Sophie est candidate. 15 votants, 14 voix, 1 bulletin blanc

Mme MOREL Sophie est élue 4^{ème} adjointe.

Il déclare M. ANDRE Christophe, Maire et M. CHAMBELLAND Cédric, 1^{er} adjoint, délégués communautaires auprès de la Communauté de Communes Frasnè-Drugeon.

POINT N°4.

Lors de la première réunion du conseil, immédiatement après l'élection du Maire et des Adjoints, M. le Maire donne lecture de la charte de l' élu local et remet aux conseillers une copie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 23

Le Président de séance

La Secrétaire